



CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES

Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation des Aides-Soignants

80, Avenue des Cigales B. P : 50248 - 13698 MARTIGUES Cedex
site internet : www.ch-martigues.fr
☎ 04.42.43.25 30 et 04 42 43 25 31 - Fax : 04.42.43.25 29 Courriel: ifsi@ch-martigues.fr

PROJET PEDAGOGIQUE

Des étudiants en Soins Infirmiers de
2^{ème} ANNEE



SOMMAIRE

1) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	page 3 - 5
1.1) Objectifs globaux	
1.2) Objectifs spécifiques	
1.3) Objectifs séquentiels	
2) ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT	page 6
2.1) Généralités	
2.2) Stages	
3) PRESENTATION DE L'ENSEIGNEMENT THEORIQUE	page 7- 8
3.1) Répartition des ECTS pour la deuxième année	
3.2) Liens entre les unités d'enseignement et l'acquisition de compétences	
3.3) Modalités du service sanitaire	
4) DISPOSITIF D'EVALUATION	page 9 - 10
4.1) Evaluation des compétences en IFSI	
4.2) Evaluation des compétences en stage	
4.3) Attribution des ECTS	
5) OBJECTIFS DE STAGE	page 11-12
5.1) Objectifs de stage du semestre 3	
5.2) Objectifs de stage du semestre 4	
5.3) Procédure de stage	
6) SUIVI INDIVIDUEL DE L'ETUDIANT	page 13-15
6.1) Le suivi pédagogique en IFSI	
6.2) Le suivi pédagogique en stage	
7) LA FONCTION DE DÉLÉGUÉ	Page 16 - 17
7.1) Les délégués de promotions	
7.2) Les attentes institutionnelles	
7.3) Les réunions de la section de la vie étudiante	
8. MODALITES DE PASSAGE EN ANNEE SUPERIEURE	page 18
8.1) Modalités d'admission en 3 ^{ème} année	
8.2) Redoublement	
8.3) Réorientation	

1) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1.1) Objectifs globaux

Le projet pédagogique de la 2^{ème} année d'études d'infirmier(e) tend plus particulièrement à permettre à l'étudiant d'approfondir l'acquisition des objectifs suivants :

- ✚ Développer des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et de capacités relationnelles.
- ✚ Etablir son portefeuille de connaissances et de compétences
- ✚ Apprendre à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose.
- ✚ Se projeter dans un avenir professionnel avec confiance et assurance, tout en maintenant sa capacité critique et de questionnement.
- ✚ Développer une éthique professionnelle

1.2) Objectifs spécifiques

L'accent sera mis plus particulièrement sur :

- ✚ Le raisonnement clinique et la réflexion critique.
- ✚ La démarche de soins et la planification des soins pour une meilleure expertise, en développant les capacités d'analyse /synthèse de l'étudiant.
- ✚ La démarche en santé publique au travers de la réalisation du service sanitaire.
- ✚ L'initiation à la recherche en soins infirmiers,
- ✚ Les techniques de soins infirmiers relevant du rôle propre et sur prescription médicale, (arrêté du 29 juillet 2004 relatif au diplôme d'état infirmier) renforçant le travail effectué en première année sur les calculs de doses au travers d'ateliers de pratiques et des différents stages.
- ✚ L'analyse des pratiques professionnelles à l'issue des stages.
- ✚ Le positionnement du professionnel de santé dans la relation soignant/soigné/famille.

En ce qui concerne le service sanitaire, articles D.4071-1 à D.4071-7 du code de la santé publique, les objectifs favorisent la mise en œuvre de:

- ✚ L'initiation des étudiants aux enjeux de la prévention primaire définie par l'OMS comme l'ensemble des actes mis en œuvre dans l'objectif de réduire l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé par la diminution des causes et des facteurs de risques ;
- ✚ La réalisation d'actions concrètes de prévention primaire participant à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé mise en place par la stratégie nationale de santé ;
- ✚ L'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité lors des formations suivies et des actions réalisées ;
- ✚ La prévention dans les pratiques des professionnels de santé.

1.3) OBJECTIFS SEQUENTIELS DE PROGRESSION DES APPRENTISSAGES ET DE PROFESSIONNALISATION AU COURS DES SEMESTRES 3 ET 4

Légende:

UE 1 : Sciences humaines et droit	UE 2 Sciences biologiques et: médicales	UE 3 : Sciences et Techniques Infirmières Fondements et Méthodes	UE 4 : Sciences et Techniques Infirmières Interventions	UI 5 : Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
-----------------------------------	---	--	---	--

Semestre 3

Compétences	UE	Objectifs
2	5.3 Communication et conduire un projet	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus de soin, de conflit, et d'agressivité ➤ Définir les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de compréhension de la personne ➤ Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité ➤ Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres, du contexte et de l'urgence des situations ➤ Utiliser les outils de soins infirmiers ➤ Identifier les risques liés aux situations de soins et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées ➤ Argumenter le projet de soins et la démarche clinique
	3.2 Projets de soins infirmiers	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Négocier un projet de soin ➤ Elaborer les conditions de mise en œuvre et de suivi du projet de soins dans le cadre de la pluri professionnalité
4	2.11 Pharmacologie et thérapeutiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Repérer les familles thérapeutiques, leurs moyens d'action et leurs interactions ➤ Expliciter les risques et dangers des interactions médicamenteuses ➤ Citer les précautions de la médication pour des populations spécifiques
	2.8 Processus obstructifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Expliciter les mécanismes physiologiques de l'obstruction ➤ Décrire les signes, les risques, les complications et les thérapeutiques des pathologies étudiées
	2.5 Processus inflammatoires et infectieux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Expliquez les mécanismes physiologiques de l'infection et de l'inflammation ➤ Expliquez les principes de l'immunologie ➤ Décrire les signes, les risques, les complications et les thérapeutiques des pathologies étudiées ➤ Expliquer les liens entre les processus pathologiques et les moyens de prévention et de protection
5	1.2 Santé publique et économie de la santé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les problèmes de santé prioritaires d'un groupe ou d'une population sur le plan national, régional, en lien avec les déterminants de santé ➤ Utiliser les méthodes et les outils en santé publique, notamment statistiques ➤ Identifier et expliciter les modalités de financement des soins de santé en France ➤ Identifier les règles de financement des soins infirmiers dans les structures et en secteur libéral
	4.6 Soins éducatifs et préventifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractériser les concepts, prévention, promotion de la santé, éducation en santé, éducation thérapeutique ➤ Analyser une démarche d'éducation thérapeutique
6	5.3 Communication et conduire un projet	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus de soin, de conflit, et d'agressivité ➤ Définir les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne ➤ Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité ➤ Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations ➤ Utiliser les outils de soins infirmiers ➤ Identifier les risques liés aux situations de soins et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées ➤ Argumenter le projet de soins et la démarche clinique
	4.2 Soins relationnels	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Argumenter les fondements de la relation de confiance et de l'alliance thérapeutique avec une personne ➤ Conduire un entretien infirmier
9	3.3 Rôle IDE organisation du travail et inter professionnalité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractériser les principaux concepts liés à la notion de travail ➤ Explorer la notion de suivi des soins dans les contextes de pluri professionnalité ➤ Situer la profession d'infirmier dans son histoire et dans son rôle aujourd'hui

Semestre 4

Compétences	UE	Objectifs
4	2.7 Défaillances organiques et processus dégénératifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Expliciter le mécanisme physiologique de la dégénérescence d'un organe ou de la défaillance d'un appareil ➤ Décrire les signes, les risques, les complications et les thérapeutiques des pathologies étudiées ➤ Développer une vision intégrée des soins à donner aux personnes âgées
	4.3 Soins d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Hiérarchiser les urgences ➤ Mettre en œuvre des soins d'urgence dans un environnement médicalisé
	4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser des actions à visée diagnostique et thérapeutique conformes aux bonnes pratiques ➤ Intégrer les règles de surveillance et de suivi de ces activités thérapeutiques et diagnostiques dans le respect des protocoles ➤ Développer des habiletés gestuelles et comportementales en relation avec les contextes, les situations et les activités
5	4.6 Soins éducatifs et préventifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaborer une démarche d'éducation thérapeutique en interdisciplinarité
	5.4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants ➤ Evaluer les savoirs mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage ➤ Superviser et évaluer les actions des aides soignants, auxiliaires de puériculture et aides médicopsychologiques ➤ Transférer son savoir faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé ➤ Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé et la prise en charge des personnes ➤ Concevoir des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées ➤ Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives ➤ Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique ➤ Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques
7	4.5 Soins infirmiers et gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquérir une méthode d'analyse des risques liés aux pratiques professionnelles
	1.3 Législation éthique et déontologie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appliquer les principes éthiques dans les situations de soins posant un dilemme ➤ Utiliser un raisonnement et une démarche de questionnement éthique dans un contexte professionnel ➤ Evaluer les conséquences de la notion de responsabilité professionnelle
8	3.4 Initiation à la démarche de recherche	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les ressources documentaires dans le domaine des soins et de la santé ➤ Expliciter l'utilisation des méthodes quantitatives et qualitatives dans le domaine de la recherche ➤ Expliciter l'intérêt d'une démarche de recherche dans le domaine des soins et de la santé ➤ Analyser les résultats d'une étude de recherche dans le domaine des soins et de la santé et argumenter les outils utilisés
10	3.5 Encadrement des professionnels de soins	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins ➤ Superviser et évaluer les actions de professionnels sous la responsabilité de l'infirmier ➤ Formaliser des savoir-faire et des connaissances en vue de conseils, démonstrations, explications, et analyse commentée de la pratique pour les stagiaires et professionnels de santé sous la responsabilité infirmière
	5.4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants ➤ Evaluer les savoirs mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage ➤ Superviser et évaluer les actions des aides soignants, auxiliaires de puériculture et aides médicopsychologiques ➤ Transférer son savoir faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé ➤ Animer des séances d'information et de réflexion sur la santé et la prise en charge des personnes ➤ Concevoir des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées ➤ Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives ➤ Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique ➤ Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques

2) ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

2.1) Généralités

L'enseignement à l'Institut de Formation débutera le :

Lundi de la première semaine de septembre jusqu'au vendredi de la première semaine de juillet .

L'enseignement sera en moyenne de 35 heures par semaine avec une amplitude allant de :

8h à 18h du lundi au vendredi inclus.

Durant la deuxième année, l'alternance entre stage et cours théoriques s'organise selon le tableau suivant

	Cours	Stage
S3	10 semaines	10 semaines
S4	10 semaines	10 semaines

Au cours de l'année scolaire, les étudiants bénéficient de périodes de vacances:

- 2 semaines pour les fêtes de fin d'année
- 1 semaine en hiver
- 1 semaine au printemps
- 8 semaines en été

Ces enseignements se répartissent de la façon suivante :

- CM = cours magistraux
- TD = Travaux dirigés
- TPG = Temps personnel guidé

2.2) Stages

Les stages d'une durée de 10 semaines sont réalisés en deux périodes de cinq semaines. Ils sont effectués sur la base de 35 heures par semaine selon les organisations de travail des unités de soins. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de fériés sont possibles dès que l'étudiant bénéficie d'un encadrement de qualité. Cependant, les heures des jours fériés sont déduites du temps de stage.

Le planning est adapté au roulement des équipes en place dans les différents services. Les horaires seront fixés par le maître de stage des différents services ou par le tuteur de stage responsable de l'encadrement des étudiants.

Au cours de leur cursus de formation, les étudiants de l'IFSI du Centre Hospitalier de Martigues ont obligation d'effectuer au moins 70 h de stage de nuit. Ces heures devront être réalisées au plus tard au semestre 5.

3) PRESENTATION DE L'ENSEIGNEMENT THEORIQUE

3.1) Répartition des 60 ECTS sur la deuxième année

Enseignement en IFSI :	
Sciences contributives au métier infirmier :	13 ECTS
Sciences et rôles infirmiers	24 ECTS
UE transversales	3 ECTS

Savoirs contributifs	ECTS
Sciences humaines	6
Sciences biologiques	7
Total	13

Savoirs Infirmiers	ECTS
Sciences infirmières, fondements	6
Sciences infirmières, interventions	10
Unités d'intégration	8
Total	24

Méthodes de travail	ECTS
Anglais	3
Méthodes de travail	0

Enseignement clinique en 2 stages :	20 ECTS
➤ Semestre 3 : Un stage de 10 semaines	
➤ Semestre 4 : Un stage de 10 semaines	

3.2) Lien entre les unités d'enseignement et l'acquisition des compétences

Chaque UE contribue à l'enseignement d'une compétence.
 Pour obtenir la validation d'une compétence, l'étudiant doit avoir acquis

- Les ECTS des UE en relation avec la compétence
- Les éléments de la compétence en stage selon les critères et indicateurs du portfolio.

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestre	Préceptes	Crédits
UE 3.2	3	Projet de soins infirmiers.	2
UE 5.3	3	Communication et conduite de projet	4

Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestres	Préceptes	Crédits
UE 2.5	3	Processus inflammatoires et infectieux	4
UE 2.7	4	Défaillances organiques et processus dégénératifs	2
UE 2.8	3	Processus obstructifs	3
UE 2.11	3	Pharmacologie et thérapeutiques	1
UE 4.3	4	Soins d'urgence	1
UE 4.4	4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestres	Préceptes	Crédits
UE 1.2	3	Santé publique et économie de la santé,	3
UE 4.6	3	Soins éducatifs et préventifs	2
UE 4.6	4	Soins éducatifs et préventifs	2
UE 5.4	4	Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	4

Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestres	Préceptes	Crédits
UE 4.2	3	Soins relationnels	2
UE 5.3	3	Communication et conduite de projet	4
UE 5.4	4	Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	4

Compétence 7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestre	Préceptes	Crédits
UE 1.3	4	Législation, éthique, déontologie	7
UE 4.5	4	Soins infirmiers et gestion des risques	1

Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

Enseignement

Unité d'enseignement	Semestre	Préceptes	Crédits
UE 3.4	4	Initiation à la démarche de recherche	2

Compétence 9 : Organiser et coordonner des interventions soignantes

Enseignement

Unité d'enseignement	Semestre	Préceptes	Crédit
UE 3.3	3	Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité	1

Compétence 10 : Informer et former des professionnels et des personnes en formation

Enseignement

Unités d'enseignement	Semestre	Préceptes	Crédits
UE 3.5	4	Encadrement des professionnels de soin.	2
UE 5.4	4	Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	4

3.3) Modalités du service sanitaire

Durée totale comprend : la durée de la formation théorique des étudiants à la prévention, le travail personnel de l'étudiant, la préparation de l'action de prévention, sa réalisation et son évaluation.

Elle s'organise sur 6 semaines de temps plein avec 105 h d'enseignement théorique et 105 h d'enseignement pratique (actions) sans nécessité de continuité entre celles-ci.

4) DISPOSITIF D'EVALUATION

4.1) Evaluation des compétences en IFSI

L'évaluation des enseignements semestriels donnent lieu à une session d'examen et une session de rattrapage/semestre.

Certaines évaluations peuvent être posées au cours du semestre pour des raisons d'intérêt pédagogique.

Les évaluations organisées en groupe restreint prennent en compte l'implication et la posture de l'étudiant. Une grille d'évaluation individuelle notée sur 5 points est utilisée par les formateurs lors des travaux dirigés. Ceci, pourrait expliquer une différence de note entre étudiants d'un même groupe.

En cas d'absence à une épreuve évaluant les unités d'enseignement, les étudiants sont admis à se représenter à la session suivante. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudiant est considéré comme n'ayant pas validé l'unité.

Les sessions de rattrapage des semestres 3 et 4 auront lieu au cours de la deuxième semaine de juillet.

Les étudiants sont informés des dates et heures des épreuves par affichage à l'IFSI.

Pour y participer, ils doivent s'inscrire par courrier auprès du Directeur de l'IFSI au maximum 15 jours avant la date des épreuves.

4.2) Evaluation du service sanitaire

SEMESTRES	UE	ECTS
S3	5-8	1 validé par l'IFSI (dossier de 1.2 S3)
S4	5-8	2 validés par l'établissement scolaire (grille d'évaluation harmonisée)
S4	4-6	2 validés par l'IFSI (simulation de l'action)
TOTAL		5

4.3) Evaluation des compétences en stage

4.2.1) Evaluation des stages

Le portfolio de l'étudiant, sera l'outil d'évaluation et d'auto évaluation.

L'évaluation en stage dépend de plusieurs éléments :

- La présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80% du temps prévu, dans la limite de la franchise autorisée par la réglementation.
- Avoir analysé des activités rencontrées en stage et en avoir inscrit les éléments sur le portfolio
- Avoir mis en œuvre et validé les éléments des compétences requises dans une ou plusieurs situations
- Avoir validé la capacité technique de réalisation des actes ou activités liés au stage effectué.

5) OBJECTIFS DE STAGE

L'étudiant élabore ses objectifs en fonction :

- Des compétences à acquérir et des activités à réaliser spécifiques au terrain
- Des unités d'enseignements théoriques mobilisées à l'IFSI afin de favoriser les liens entre théorie et pratique.
- De la fiche d'identification du terrain de stage (disponible pour certains terrains au CDI)
- De ses recherches sur la discipline et lieu de stage.

Il les présente au tuteur de stage qui les transmet aux autres membres de l'équipe. L'étudiant et le tuteur réévalueront ces objectifs au bilan du mi-stage.

5.1) Objectifs de stage du semestre 3

- **Avant le départ en stage** : l'étudiant construit ses objectifs personnels au regard de la spécificité du terrain de stage quinze jours avant le départ en stage.
- **le premier jour de stage** : le portfolio et les objectifs personnels sont présentés au tuteur pour validation ou réajustement.
- **Pendant le stage** (1^{ère} ou 2^{ème} partie de stage) :

L'étudiant élabore :

Pour chaque stage de cinq semaines : une situation professionnelle analysée.

De plus, afin de développer, le raisonnement clinique et la prise en soins holistique du patient, l'étudiant élabore une démarche de soins pour 2 patients à partir de la planification et/ou des dossiers de soins infirmiers qu'il présentera :

- Lors du suivi de stage programmé, au formateur référent de stage et au tuteur ou lors d'un suivi pédagogique à l'IFSI sur rendez-vous avec le formateur référent du stage si suivi de stage téléphonique.
- **Au retour du stage** :
Les situations professionnelles ainsi que leurs analyses sont présentées au formateur référent lors d'un suivi pédagogique.

Ces 2 situations seront exploitées dans le cadre du suivi pédagogique collectif à l'IFSI.

5.2) Objectifs de stage du semestre 4

- **Avant le départ en stage** : l'étudiant construit ses objectifs personnels au regard de la spécificité du terrain de stage.
- **Le premier jour de stage** : le portfolio et les objectifs personnels sont présentés au tuteur pour validation ou réajustement.

- **Pendant le stage** (1^{ère} ou 2^{ème} partie de stage) :

L'étudiant élabore :

- *Pour chaque stage de cinq semaines* : une situation professionnelle analysée

Afin de développer, le raisonnement clinique et la prise en soins holistique du patient, l'étudiant prépare une relève de 2 patients à partir de la planification et/ou des dossiers de soins infirmiers qu'il présentera :

- Lors du suivi de stage programmé, au formateur référent de stage et au tuteur de stage ou d'un suivi pédagogique à l'IFSI sur rendez-vous avec le formateur référent du stage si suivi de stage téléphonique.
- **Au retour du stage :**
- Les situations professionnelles analysées sont présentées au formateur référent lors d'un suivi pédagogique.
- Ces 2 situations pourront être exploitées dans le cadre du suivi pédagogique collectif à l'IFSI.

NOTA BENE

Durant les stages du semestre 3 ou 4, l'étudiant devra identifier une situation d'encadrement, la décrire, l'analyser au regard des concepts et de la méthodologie enseignés. Cette situation fera l'objet d'une évaluation écrite et orale relative à l'Unité d'Enseignement 3.5 du Semestre 4.

En aucun cas, cette situation ne peut faire l'objet d'une exploitation avec le référent pédagogique.

5.3) Procédure de stage

Suivant la spécificité du terrain de stage, l'étudiant mobilise les connaissances acquises lors des unités d'enseignement. Il identifie les points forts acquis, les points à approfondir et les retranscrit dans son portfolio.

Le formateur référent du stage :

- + Prend contact avec le tuteur de l'étudiant pour fixer la date de la rencontre sur le terrain de stage (les modalités de cette rencontre sont définies en aval).

6. SUIVI INDIVIDUEL DE L'ETUDIANT

Le suivi pédagogique est basé sur l'accompagnement et le développement personnel de l'étudiant ou de l'élève, en vue d'une meilleure intégration des différents savoirs.

Pour la formation infirmière, la réglementation en vigueur ne prévoit pas de temps de suivi pédagogique. Dans son projet et afin de garantir la qualité de la formation, l'équipe pédagogique a fait le choix d'organiser le suivi des étudiants dans le temps personnel guidé des semestres.

L'équipe pédagogique propose deux types de suivis pédagogiques : individuel et collectif.

6.1) Le suivi pédagogique individuel à l'IFSI a pour objectifs:

- ✚ D'inscrire l'étudiant dans un processus d'auto - questionnement et d'auto - évaluation,
- ✚ De suivre la progression de l'étudiant, au regard du projet pédagogique défini et de son parcours personnalisé,
- ✚ De faire le lien avec le dispositif de formation : outils d'évaluation, référentiels de compétence,
- ✚ De l'accompagner dans la construction et l'évolution de son identité et de son projet professionnels.

Chaque étudiant, bénéficie d'un formateur référent.

L'étudiant de deuxième année bénéficie de deux suivis pédagogiques individuels obligatoires. Les rendez vous sont fixés par le référent pédagogique.

Le premier suivi pédagogique individuel obligatoire aura lieu pendant le semestre 3

Le deuxième suivi pédagogique individuel obligatoire aura lieu pendant le semestre 4

L'étudiant peut demander à son référent de bénéficier d'autres suivis pédagogiques individuels. Les demandes de rendez-vous devront être formulées à partir du formulaire institutionnel (de demande de rendez-vous)

En cas d'absence prolongée du référent, la continuité du suivi est garantie par la désignation d'un autre référent.

Le suivi pédagogique collectif :

Il a pour objectif de favoriser les échanges, les questionnements, le partage des expériences, de se confronter à des points de vue différents, ce qui permet aux étudiants de mettre du sens à l'écart entre théorie et pratique de terrain.

6.2) Le suivi pédagogique de l'étudiant en stage a pour objectifs

- + D'accompagner l'étudiant dans l'acquisition des compétences.
- + D'évaluer et réajuster l'atteinte des objectifs institutionnels
- + De formaliser le bilan de mi-stage
- + D'articuler le projet pédagogique de l'IFSI avec le terrain de stage
- + D'aider l'étudiant dans l'auto évaluation de l'atteinte des objectifs personnels et dans la construction de son projet professionnel.
- + De travailler l'analyse des pratiques professionnelles

6.2.1) Modalités :

- + Rencontre tripartite (tuteur de stage, étudiant, formateur référent du stage) afin d'évaluer les apprentissages dans une approche par compétences.
- + Au moins, une fois par stage semestriel
- + Sur le lieu de stage (ou à l'IFSI dans certains cas).
- + Sur rendez vous à l'initiative du formateur référent du stage (date qui sera connue des 3 parties) et si nécessaire à la demande de l'étudiant ou du tuteur de stage.

Les étudiants sont tenus d'être présents le jour du rendez vous fixé, de présenter leur portfolio et tous les travaux à réaliser durant le stage.

Pour chaque stage le formateur organise le bilan de la façon suivante :

- + *Stage de 5 semaines* : il est à programmer la 3^{ème} semaine ou au début de la 4^{ème} semaine.
- + *Stage de 10 semaines sur un même lieu*, le bilan s'effectuera entre la 4^{ème} et la 6^{ème} semaine.

NOTA BENE : en fonction des disponibilités ou impératifs du terrain, ces critères peuvent être soumis à modification.

6.2.2) Déroulement :

En amont de la rencontre :

- + Le tuteur de stage avec ou sans le professionnel de proximité, aura évalué la prise en soins d'une ou plusieurs personnes.

Le jour du bilan:

- + l'étudiant présente au tuteur et au formateur le travail attendu. Le formateur référent de stage et le tuteur apportent les réajustements nécessaires. Le formateur pourra solliciter une seconde rencontre sur le terrain ou à l'IFSI, si un suivi complémentaire s'avère nécessaire.
- + L'évaluation des compétences et des activités de soins en cours d'acquisition, font l'objet d'un bilan.

6.2.3) L'exploitation

Définition

L'exploitation de stage est un temps de réflexion sur les pratiques professionnelles (en lien avec le référentiel de compétences) vécues ou observées. Elle favorise le développement de la réflexivité de l'étudiant.

Objectifs et intentions pédagogiques afin de favoriser la professionnalisation:

- + Comprendre les situations rencontrées en stage,
- + Prendre suffisamment de recul pour établir des liens entre les connaissances et la pratique professionnelle,
- + Analyser cette pratique professionnelle,
- + Travailler la dimension émotionnelle de la prise en soins,

Cette séquence doit permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs nécessaires pour :

- + **Comprendre** : Les situations de soins et de travail,
- + **Agir** : Savoir faire avec qualité et sécurité,
- + **Transférer** : Capacité à mobiliser toutes les ressources dans des situations nouvelles.

Modalités

L'exploitation de stage a lieu à l'IFSI sous forme d'ateliers constitués de 14 étudiants maximum encadrés par un formateur référent. Il est organisé dès le retour de stage de l'étudiant.

a. ORGANISATION DE LA SEANCE

Chaque étudiant présente synthétiquement une situation observée ou vécue en stage puis l'une d'entre elles est choisie ou tirée au sort par le groupe.

b. L'ANALYSE DE SITUATION

Suivant la méthodologie du groupe d'enseignement d'analyse de situations professionnelles ou éducatives (GEASE/GEASP), la situation est décrite par l'étudiant l'ayant vécue sans qu'il ne soit interrompu. S'en suit une phase de questionnement par le reste du groupe. Le narrateur se met ensuite en retrait. Les autres participants élaborent alors les hypothèses de compréhension relative à la situation.

c. LA SYNTHÈSE

A la fin de la séquence de regroupement, l'étudiant rédigera sur le document intitulé « synthèse » les conclusions de son analyse :

- **Qu'est-ce que j'ai compris ?**
- **Qu'est-ce que je souhaite approfondir en théorisation ?**
- **Qu'est-ce que je peux transférer dans ma pratique à venir ?**

Il est conseillé à l'étudiant de garder ce document de synthèse dans le portfolio.

7. LA FONCTION DE DÉLÉGUÉ

7.1) Les délégués de promotion

Ils représentent l'ensemble de la promotion au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut et de ses trois sections :

- La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.
- La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
- La section relative à la vie étudiante.

Les différentes sections sont notamment amenées à prendre des décisions très importantes concernant la scolarité de chaque étudiant. (Demande de redoublement, insuffisances théoriques et pratiques, sanction disciplinaire, exclusion temporaire ou définitive etc...)

7.1.1) Le rôle des délégués de promotion

- Avant les différentes réunions :

Proposer un temps de rencontre de toute la promotion

Donner l'information sur les points à l'ordre du jour

Recueillir les différents points de vue sur les sujets à aborder, tant sur le plan collectif qu'individuel.

Faire une synthèse des points de vue exprimés

- Pendant les réunions

Les points de vue rapportés sont ceux de la promotion. Les délégués ont droit à la parole comme tous les autres membres.

Demander la parole

Exprimer son point de vue dans le respect mutuel.

- Après les réunions

Faire le compte rendu à la promotion

Rappel

Concernant la section compétente pour le traitement pédagogique et celle relative aux situations disciplinaires, il y a obligation de respect du secret professionnel, notamment pour les débats concernant la situation particulière de certains étudiants.

Les documents de travail remis en séance ne sont pas à diffuser

7.2) Les attentes institutionnelles

La philosophie de l'institut valorise la place de l'étudiant dans le dispositif de formation.

Une implication forte des étudiants dans la vie de l'institution est attendue.

Les délégués sont le trait d'union permanent entre la promotion et le directeur de l'institut, le formateur responsable, les autres personnels de l'IFSI, pour toutes les questions internes à la promotion, la transmission de consignes ponctuelles, la résolution avec l'ensemble de la promotion, des problèmes inhérents à la vie de tout groupe en formation etc....

Ils contribuent à déterminer les modalités de fonctionnement du groupe, pour que chacun y trouve sa place, dans le respect des règles de fonctionnement qui ne sont pas incompatibles avec la bonne ambiance et la convivialité.

Ils proposent toutes les initiatives pouvant améliorer la vie sociale de la promotion en particulier et de l'IFSI en général.

Ils contribuent à développer des contacts avec les autres promotions, élaborer des projets communs d'activités diverses, créer une ambiance dynamique dans l'IFSI.

7.3) Les réunions de la section de la vie étudiante

Elles ont lieu, deux fois par an, à la demande du Directeur de l'Institut ou des étudiants. Toutes les questions relatives aux conditions de formation et à la vie étudiante peuvent être abordées. Cette instance à laquelle participent également les représentants de l'équipe pédagogique et du secrétariat, a pour objectif de favoriser le dialogue et la communication au sein de l'IFSI, de réguler les éventuels dysfonctionnements du quotidien et de favoriser la convivialité et un climat favorable à l'épanouissement de chacun, au sein de la communauté humaine à vocation professionnelle que constitue l'IFSI.

8) MODALITES DE PASSAGE EN ANNEE SUPERIEURE

8.1) Modalités d'admission en 3^{ème} année

L'article 51 de l'arrêté du 31 juillet 2009 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

A l'issue de la première et de la deuxième session, *le passage de deuxième année en troisième année s'effectue par la validation des semestres 1, 2, 3 et 4 ou par la validation des semestres 1 et 2 et de 48 crédits sur 60 répartis sur les semestres 3 et 4*

Les étudiants admis en année supérieure, sans pour autant avoir validé l'ensemble des unités d'enseignement requises à la validation totale d'une année, **sont autorisés à présenter les unités manquantes** au cours de leur année de formation.

8.2) Modalités des épreuves de rattrapage

La deuxième session est organisée selon les mêmes modalités que la première session pour toutes les épreuves des semestres 1 à 4 pendant la semaine 35

Les résultats sont affichés au plus tard 48 h après la commission.

La note de l'épreuve de la deuxième session se substitue à la note de la première session même si elle est inférieure.

8.3) Redoublement

Sont admis à redoubler les étudiants qui ont obtenu entre 90 et 107 crédits au cours des semestres 1,2, 3 et 4.

Les étudiants admis à redoubler conservent le bénéfice des crédits acquis.

8.4) Commission d'Attribution des Crédits

L'obtention des ECTS attribuée au stage est soumise à leur validation par la Commission d'Attribution des Crédits composée de formateurs, de représentants de l'enseignement universitaire et de représentants de tuteurs de stage.

8.5) Réorientation

En cas de difficultés à poursuivre la formation, tout étudiant peut se réorienter vers une autre filière.

« Lorsque l'étudiant fait le choix de se réorienter, un dispositif spécial de compensation lui permet d'obtenir à divers moments de son parcours un bilan global de ses résultats et sa validation correspondant en crédits européens.

Le cas échéant, un dispositif de soutien est mis en place.